

Examen de conscience des péchés véniels

d'après St Antoine-Marie Claret.

L'âme devrait éviter tous les péchés véniels, spécialement ceux qui ouvrent la voie du péché mortel. Ce n'est pas assez, mon âme, de prendre la ferme résolution de souffrir la mort plutôt que de commettre un péché mortel. Il est nécessaire de former une résolution semblable par rapport au péché véniel. Celui qui ne trouve pas en lui-même cette volonté ne peut trouver la sécurité. Rien ne peut nous donner une certaine sécurité du salut éternel comme une vigilance incessante pour éviter même le moindre péché véniel et un sérieux remarquable en tous points touchant toutes les pratiques de la vie spirituelle :

Sérieux dans la prière et les rapports avec Dieu, sérieux dans la mortification et le renoncement, sérieux dans l'humilité et l'acceptation du mépris, sérieux dans l'obéissance et le renoncement à sa volonté propre, sérieux dans l'amour de Dieu et du prochain.

Celui qui veut atteindre ce sérieux et le garder, doit nécessairement prendre la résolution d'éviter toujours spécialement les péchés véniels suivants :

1. Le péché d'admettre en son cœur tout soupçon non fondé, tout jugement injuste contre le prochain.
2. Le péché d'entrer en conversation sur les défauts d'autrui et de manquer à la charité de toute autre manière même légèrement.
3. Le péché d'omettre, par paresse, nos pratiques spirituelles ou de les accomplir avec négligence volontaire.
4. Le péché d'avoir une affection désordonnée pour quelqu'un.
5. Le péché d'avoir une vaine estime de soi-même ou une vaine satisfaction dans ce qui nous concerne
6. Le péché de recevoir le Saint Sacrement de manière insouciant, avec des distractions et autres irrévérences et sans préparation sérieuse.
7. Impatiences, ressentiment, tout manquement à accepter des déceptions comme venant de la Main de Dieu ; car cela met obstacle à la voie des décrets et dispositions de la Divine Providence par rapport à nous-mêmes.
8. Le péché de se donner occasion de ternir même de loin l'éclat immaculé de la sainte pureté.
9. La faute de cacher volontairement à ceux qui devraient les connaître, les mauvaises inclinations, les faiblesses et les mortifications, en cherchant à poursuivre la route de la vertu, non sous la direction de l'obéissance, mais en se laissant guider par ses propres caprices.

Nota bene: Ceci s'entend de circonstances où nous pourrions avoir une direction qui mérite d'être recherchée, mais où nous préférons suivre nos faibles lumières personnelles.